

Article paru dans La Région du 29 mars 2018

Communes 4.0

Si le concept « Economie 4.0 », l'enseignement numérique font partie des thèmes actuels, l'e-administration s'est faite plus discrète ces dernières années. Malgré tout, la révolution numérique est en marche, tant dans l'administration cantonale que communale. Les appareils de bureau comme le scanner et l'imprimante sont devenus des classiques de base auxquels s'est ajouté les sites Internet qui permettent l'accès à l'utilisateur aux informations de base en tous temps, mais aussi la mise en ligne de formulaires administratifs, p.ex. pour des locations de salles.

Au niveau cantonal, les votations, les élections, mais aussi la déclaration fiscale sont certainement parmi les téléservices les plus avancés, puisque tout ou presque, peut se faire via l'informatique... D'autres services en sont encore à un stade intermédiaire, comme les demandes de subventions en matière d'énergie. L'annonce se fait par un formulaire en ligne, mais ce formulaire doit être ensuite imprimé, signé et envoyé par courrier avec les pièces annexes pour être authentifié. En effet, dans les échanges entre administrations et citoyens, la question cruciale reste l'authentification et la sécurité des données personnelles.

Qu'en est-il de l'organisation à l'interne des administrations communales ? Une vue d'ensemble est difficile, puisque les 309 communes du canton, dont les 70 du Nord vaudois, sont totalement autonomes dans leur organisation pratique.

Pourtant, le concept de la GED, soit la Gestion Electronique des Documents, fait progressivement son chemin afin de permettre aux communes une gestion facilitée de l'ensemble des documents qu'elles gèrent. Une fois mis en place, ce processus réduit considérablement le temps passé à chercher des documents, mais aussi améliore la circulation des dossiers, diminue le risque d'oubli, de perte et autres erreurs.

Tout cela paraît être le rêve de toute administration, quelque soit sa taille ! La réalité est parfois un peu plus compliquée lors de la mise en place de la GED. Pour en savoir plus, l'ADNV organise une séance d'information **jeudi 19 avril de 17h30 à 19h30 à Bavois**. Le programme détaillé et l'inscription gratuite, mais obligatoire pour des questions d'organisation, sont accessibles sur www.adnv.ch (cliquer sur le menu déroulant).

Un intervenant spécialiste au sein de l'administration cantonale, M. Yves Delay, expliquera les principes de base et rendra attentif aux préalables à tout projet. Puis, trois exemples pratiques de communes de la région – Bavois, Bulle et Chavornay, apporteront leurs témoignages sur des aspects très concrets de mise en oeuvre.

Si la révolution GED est en marche, une préparation minutieuse et de solides appuis à l'interne sont indispensables à sa réussite. La première étape du voyage, c'est s'informer: bienvenue à tous !

Christine Leu
Coordnatrice régionale